



Evaluer l'impact social, sociétal et environnemental de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim : vers une nouvelle définition des contours géographiques du projet de territoire ?

Réalisé par : Mr BENARBA Abdelbaset

Sous la direction de Mr Éric MAIRE

Co-encadrant Mr Grzegorz SKUPINSKI

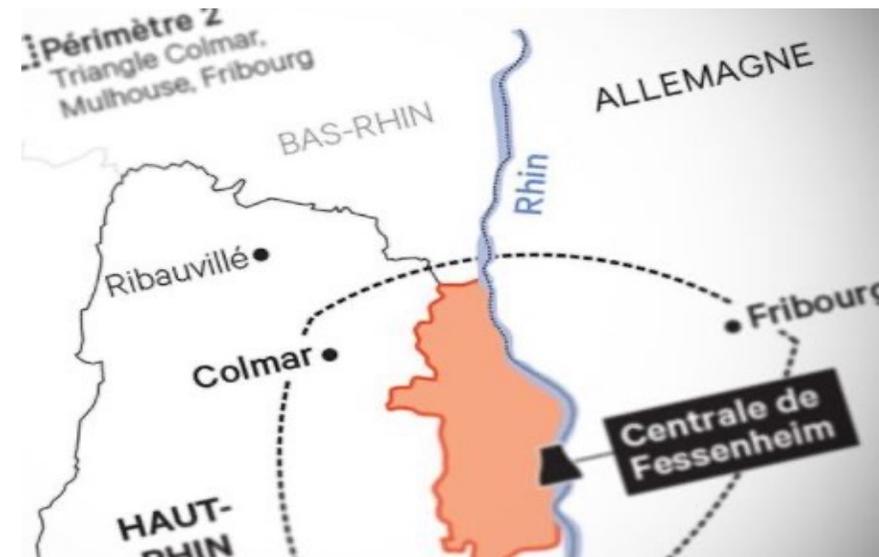
Organisme d'accueil : Laboratoire Image Ville
Environnement (L.I.V.E - UMR 7362)

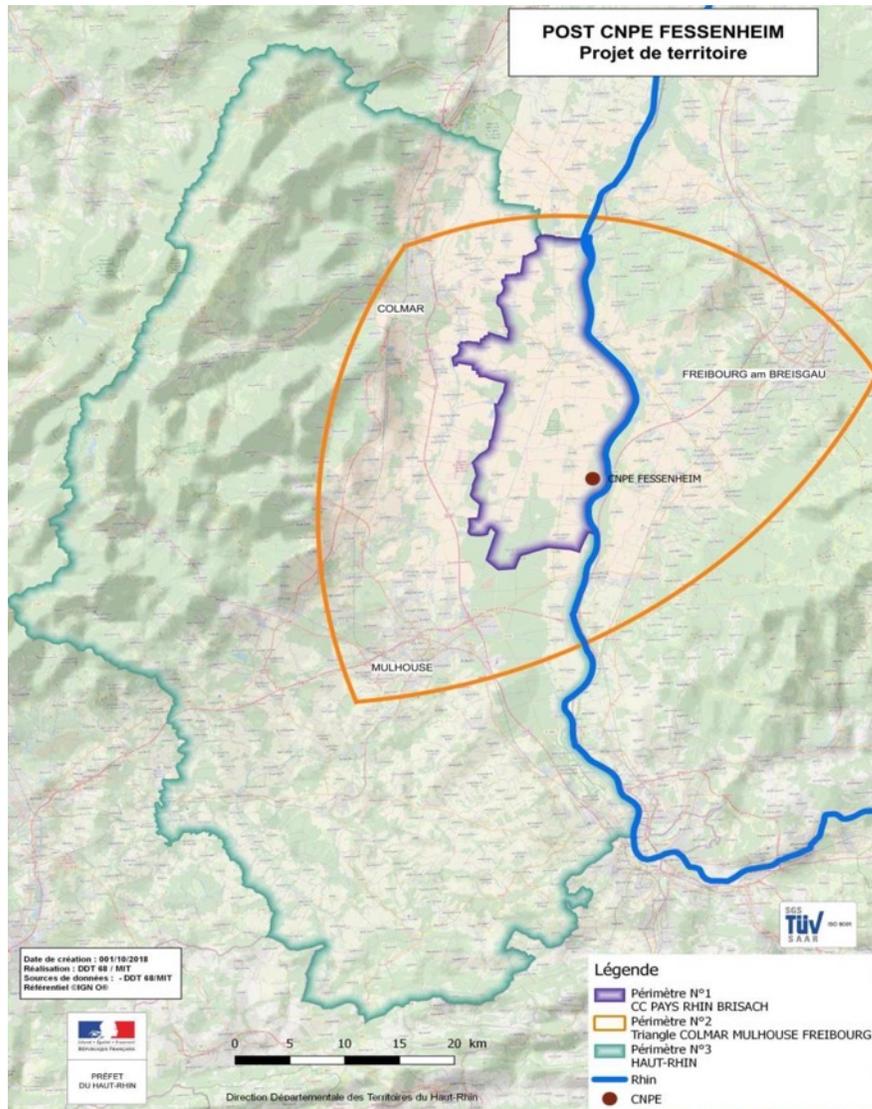
Août-2021



- La politique énergétique nationale pour la croissance verte
- Réduire la part du nucléaire de 50% dans la production d'électricité à l'horizon de 2025
- La fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim en exploitation depuis 1977

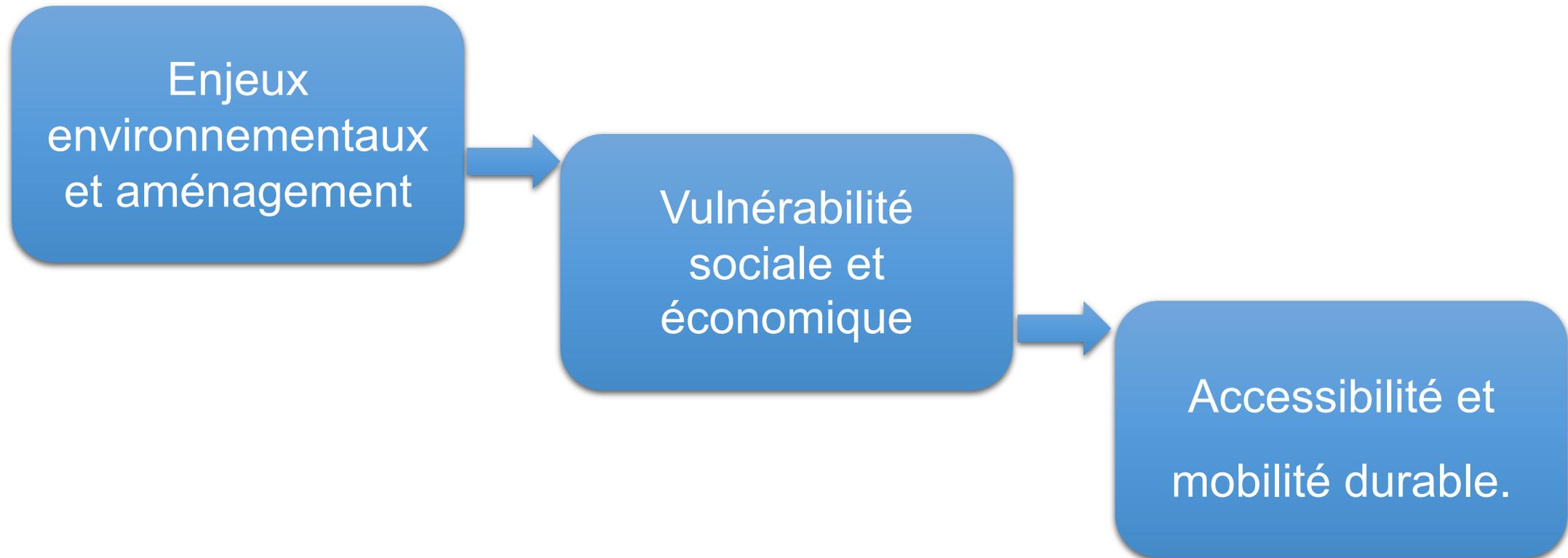
- Les enjeux impliquant les modifications environnementales et socio-économiques induites par le démantèlement du CNPE
- Le périmètre du projet de territoire (Colmar-Fribourg-Mulhouse)



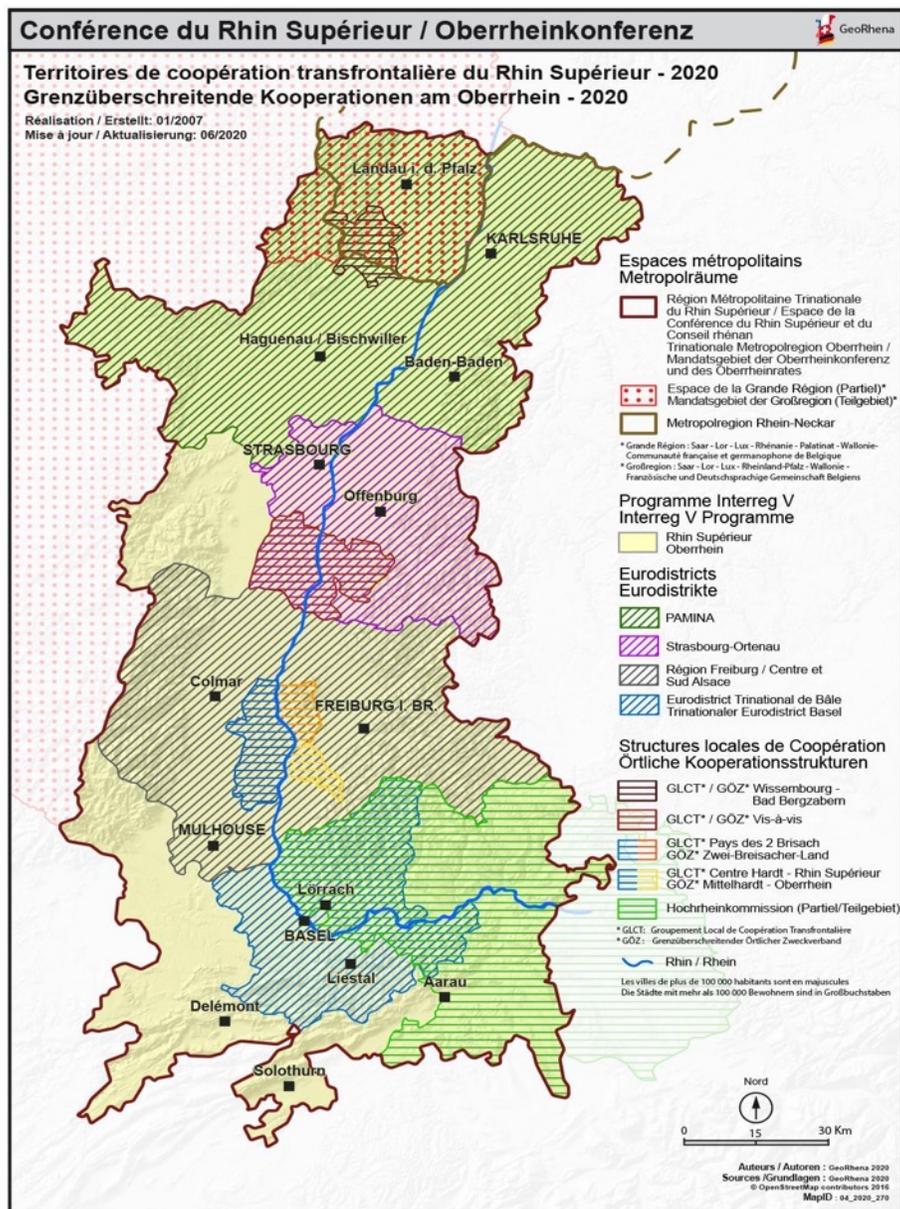


- Quelle est l'emprise géographique optimal de l'impact social, sociétal et environnemental de la fermeture du CNPE Fessenheim ?
- Quelle est la pertinence stratégique du cadre définit pour le projet de territoire ?
- Quelle est la méthode la plus pertinente dans la définition d'un nouveau contour du cadre d'une zone de développement post-Fessenheim ?

Identifier les zones d'enjeu impliquant les modifications environnementales et les impacts socio-économiques post Fessenheim à travers l'analyse de:

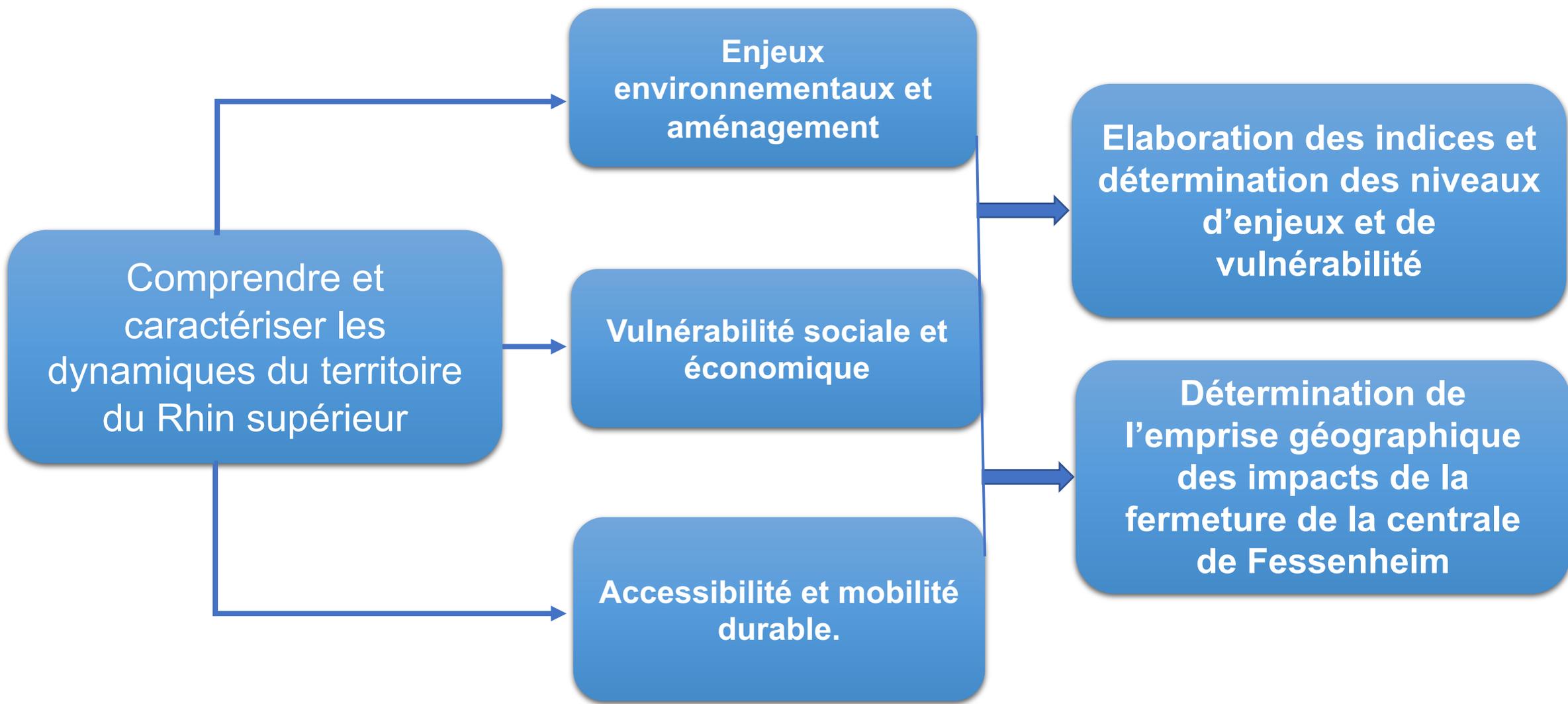


1- Les repères de l'emprise initiale de la zone d'étude :



- La richesse et les mutations économiques, sociales et environnementales de la conférence du Rhin supérieur
- L'ampleur des impacts environnementaux et socio économiques à la suite de la fermeture du CNPE Fessenheim
- 350 kilomètres de longueur avec une superficie de 21,526 km² et une population estimée à 7,3 millions habitants en 2016
- Le Bas-Rhin et le Haut-Rhin en France, le pays de Bade et le sud du Palatinat du côté allemand, ainsi que les cantons suisses de de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Jura et Argovie (Suisse du nord-ouest)

2- Méthodologie d'analyse :



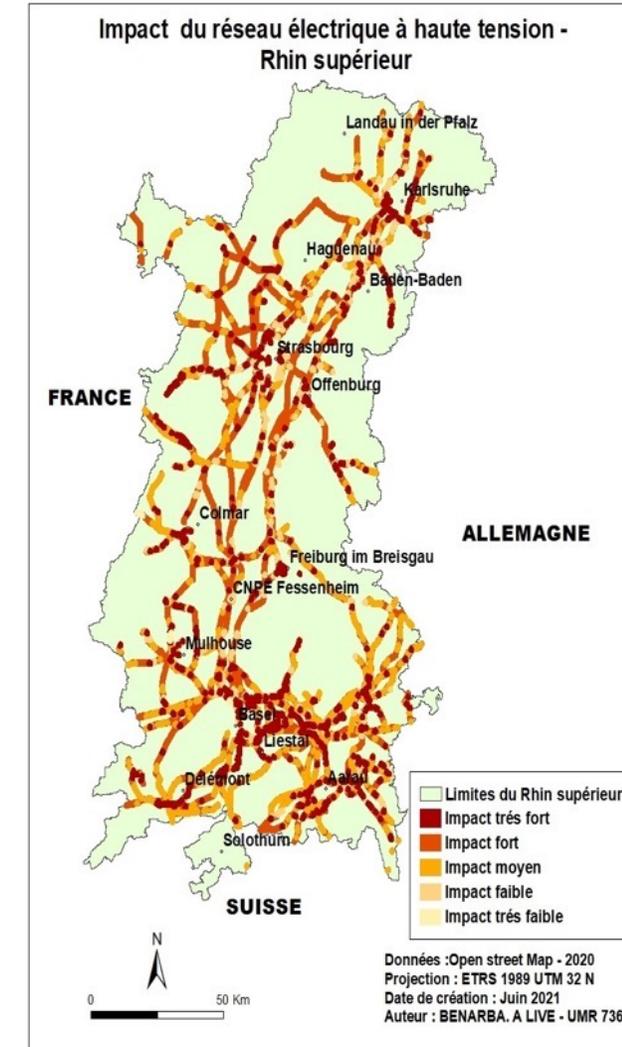
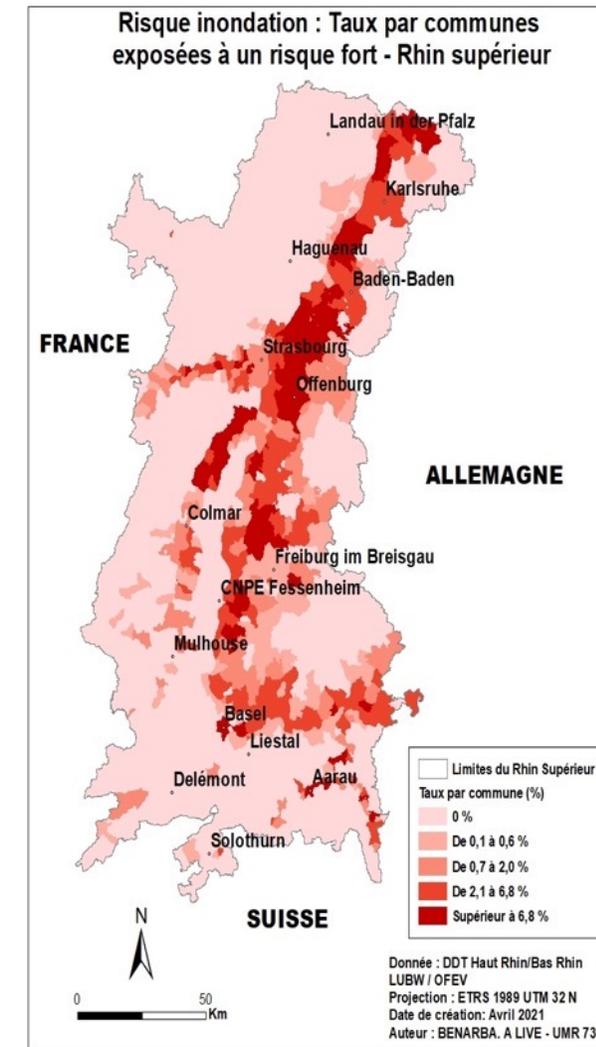
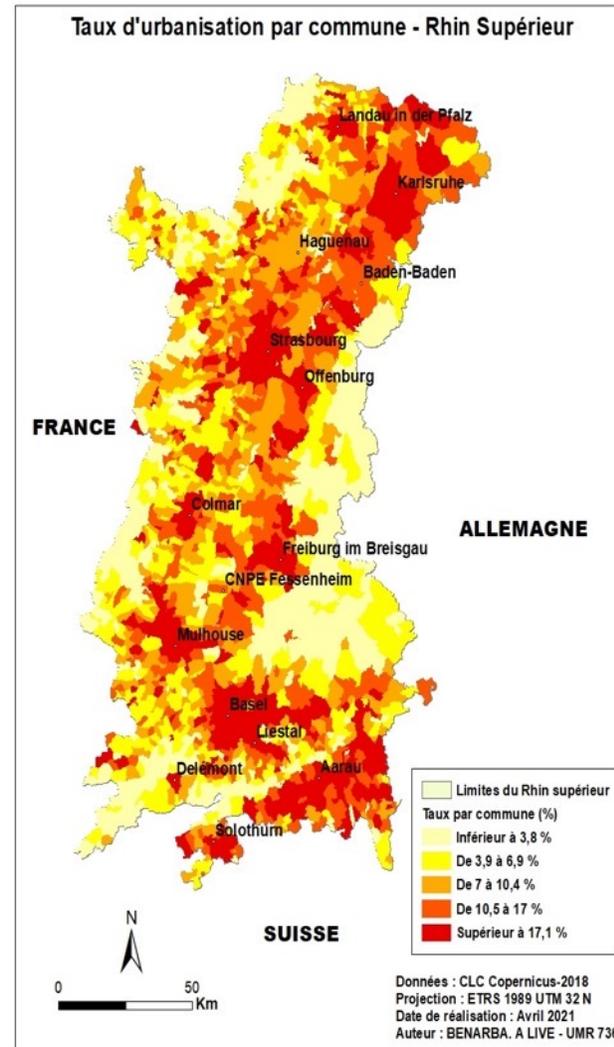
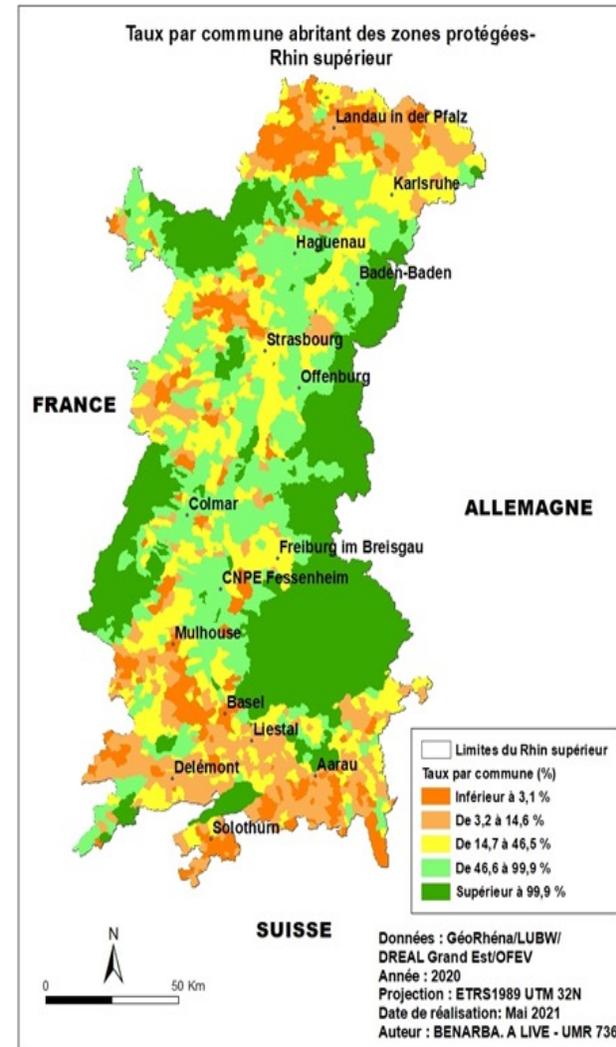
2-1 Enjeux environnementaux et aménagement :

A- Les zones protégées.

B- L'occupation du sol.

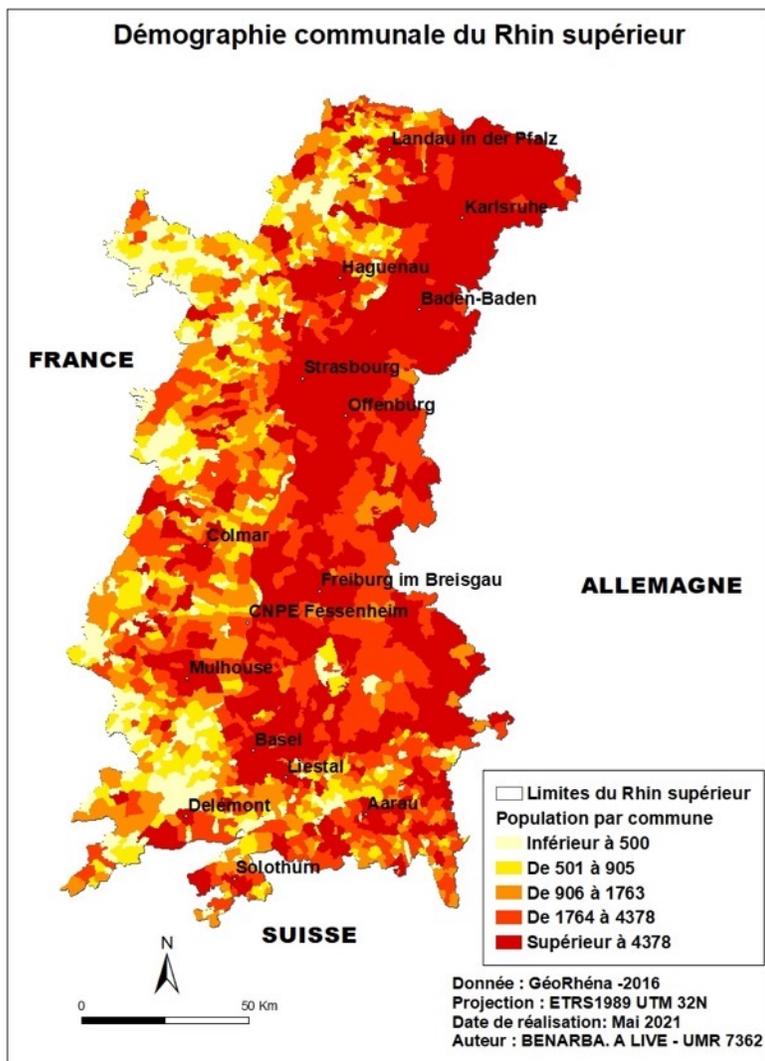
C- Les risques inondation.

D- Le réseau électrique.

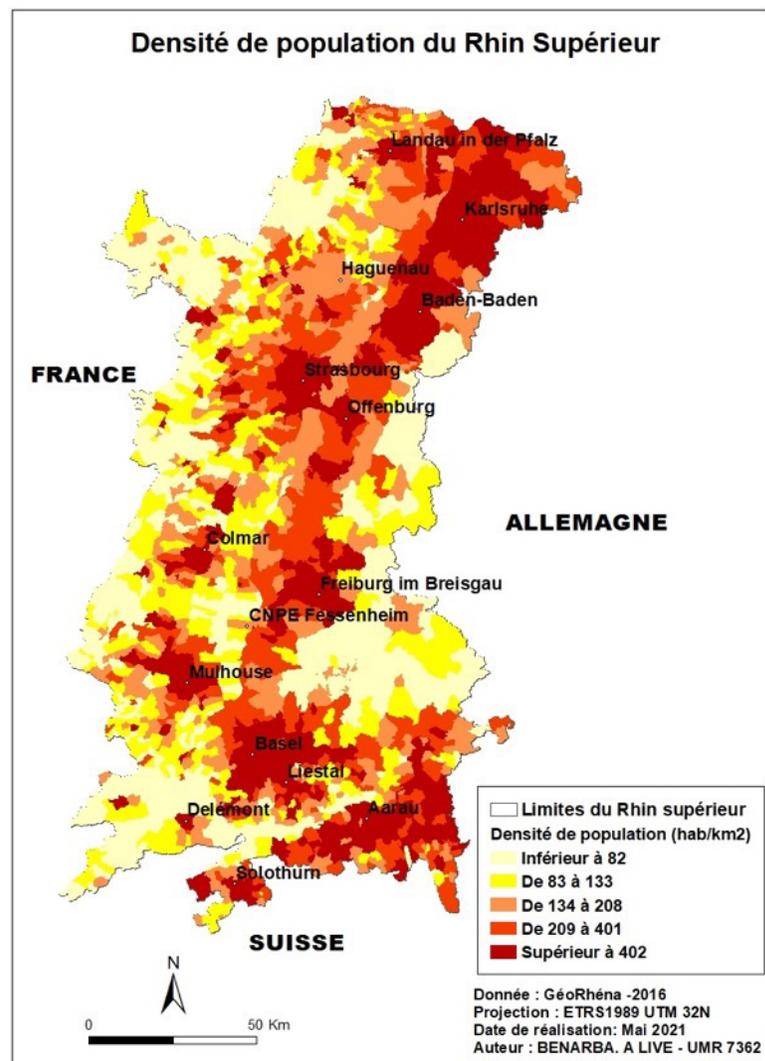


2-2 Vulnérabilité sociale et économique :

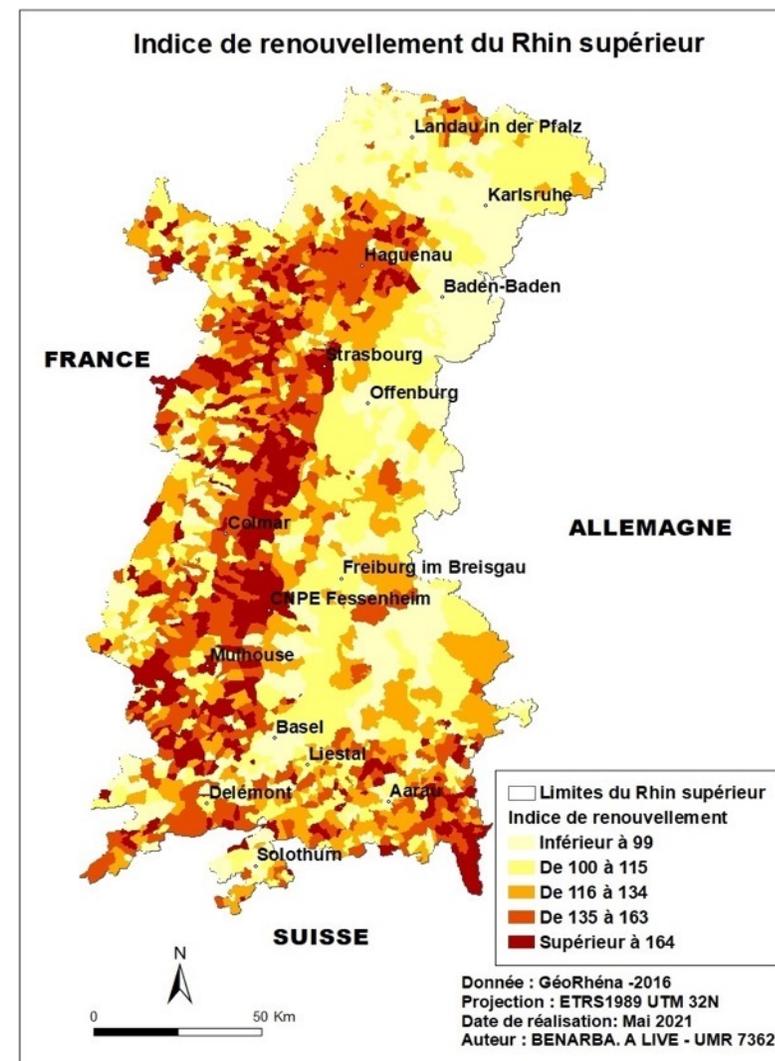
A- La démographie communale.



B- La densité de population.

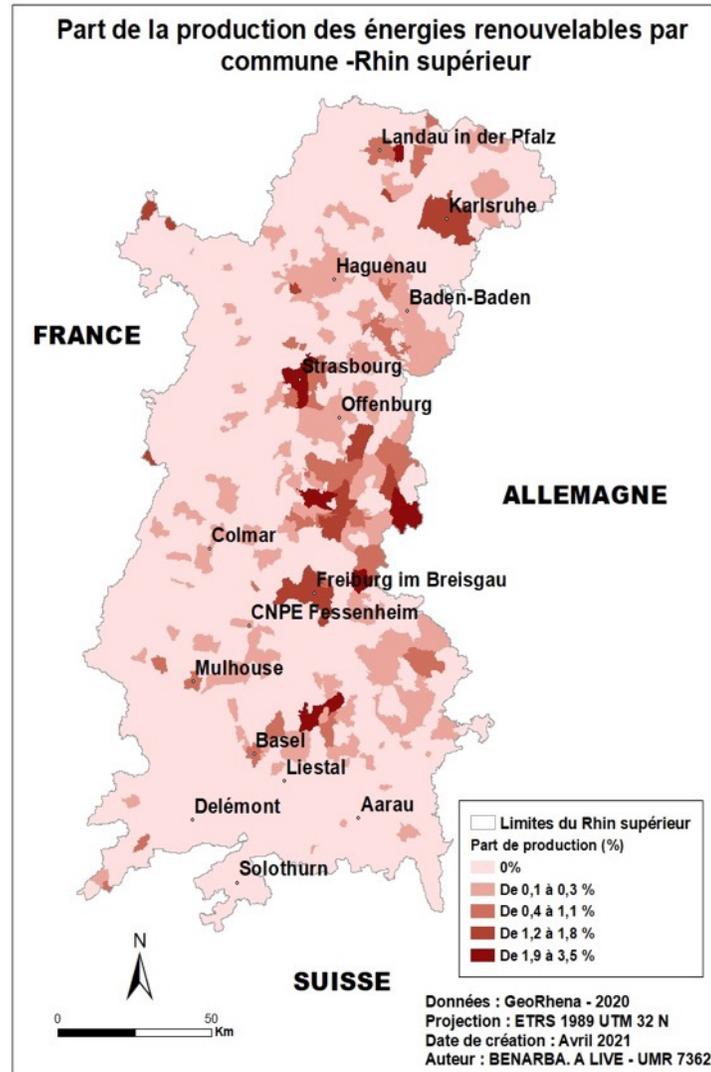


C- L'indice de renouvellement des générations.

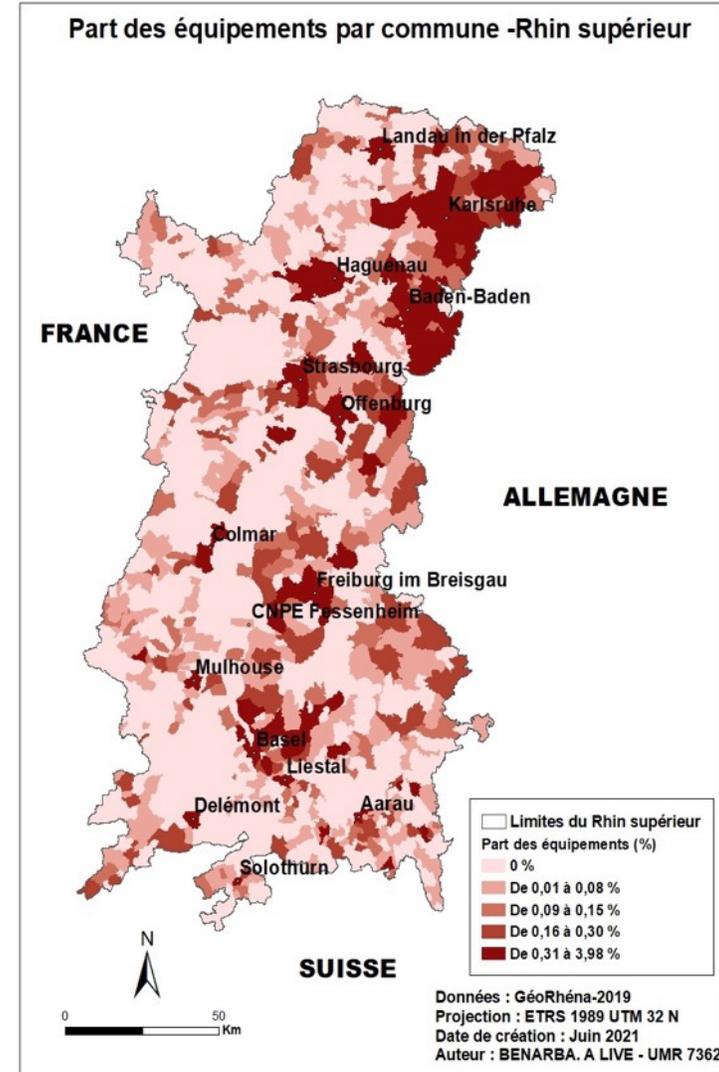


2-2 Vulnérabilité sociale et économique :

D- La production des énergies renouvelables.

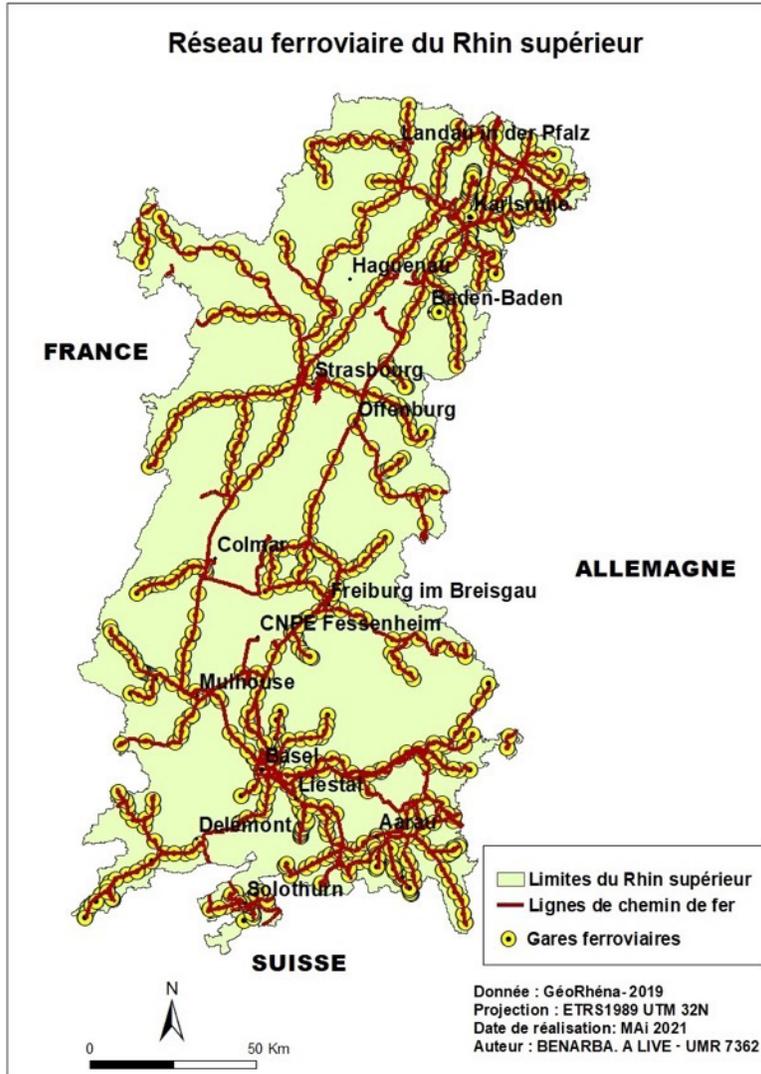


E- Les équipements et services à la population.

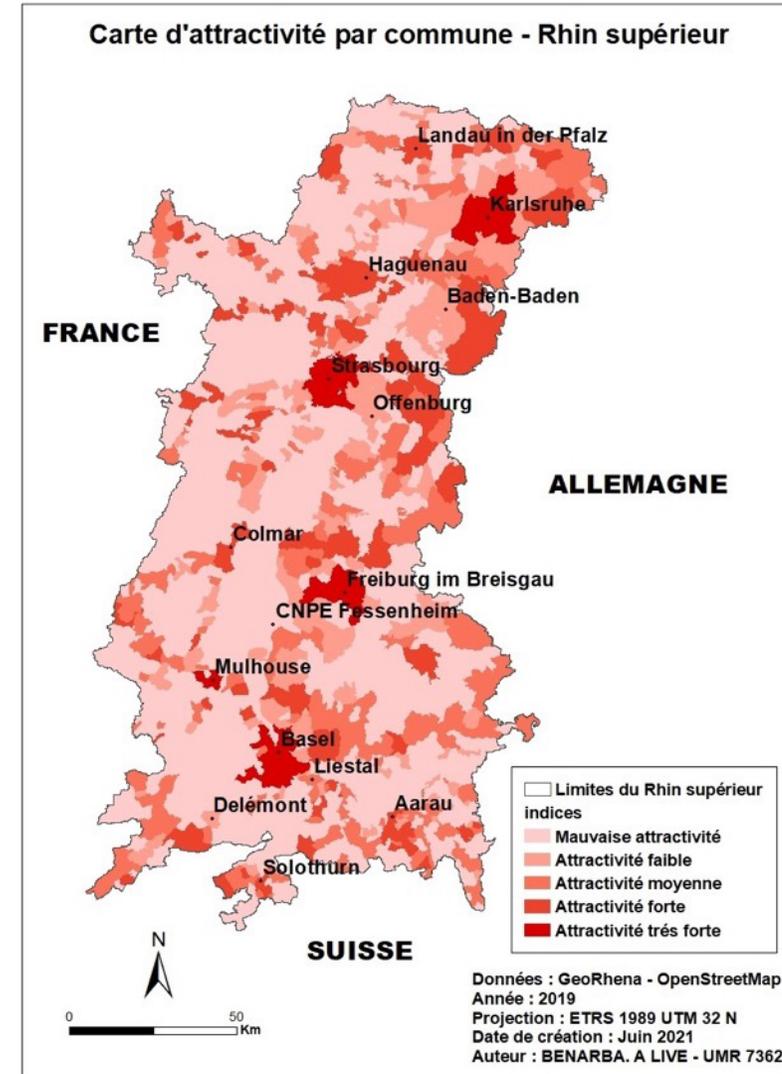


2-3 Accessibilité et mobilité durable :

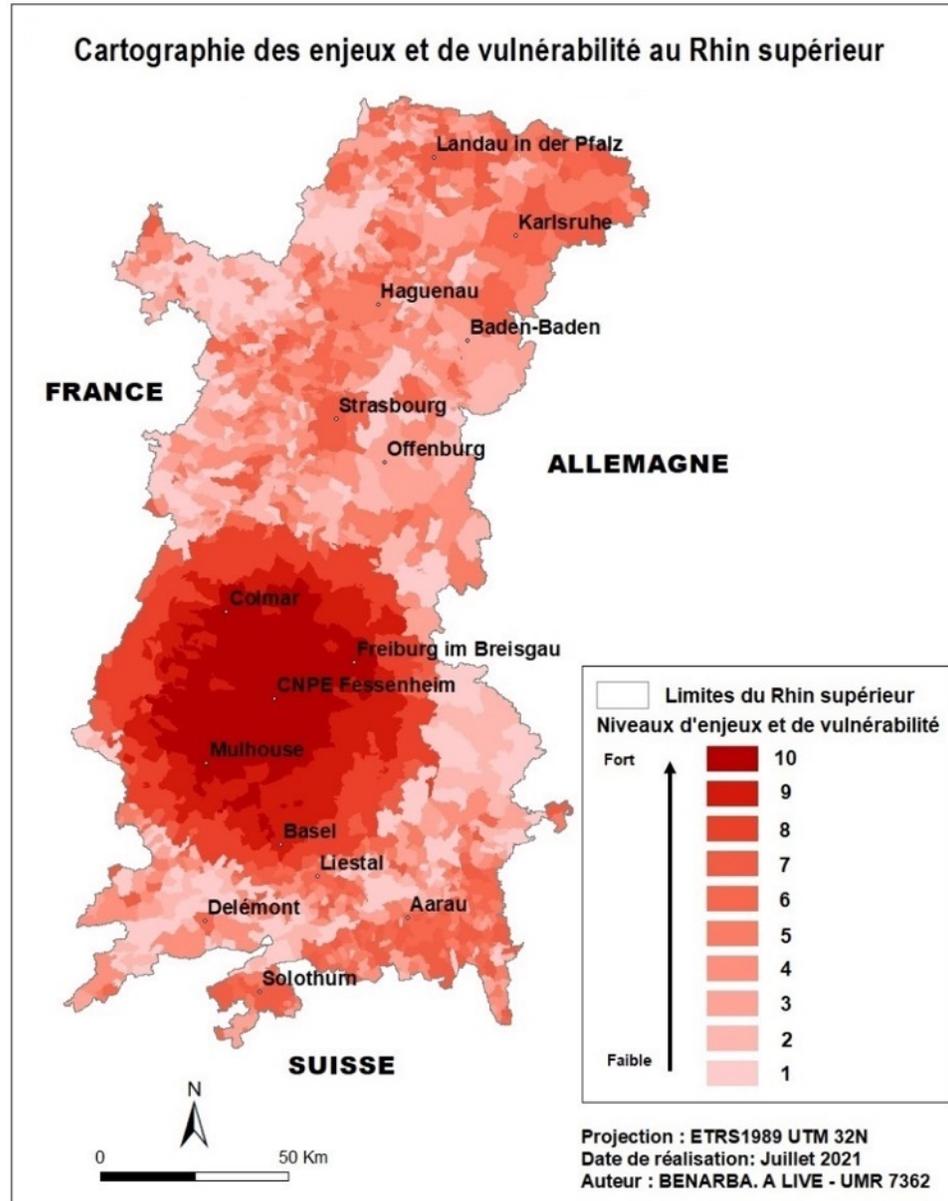
Le réseau ferroviaire :



L'attractivité par commune

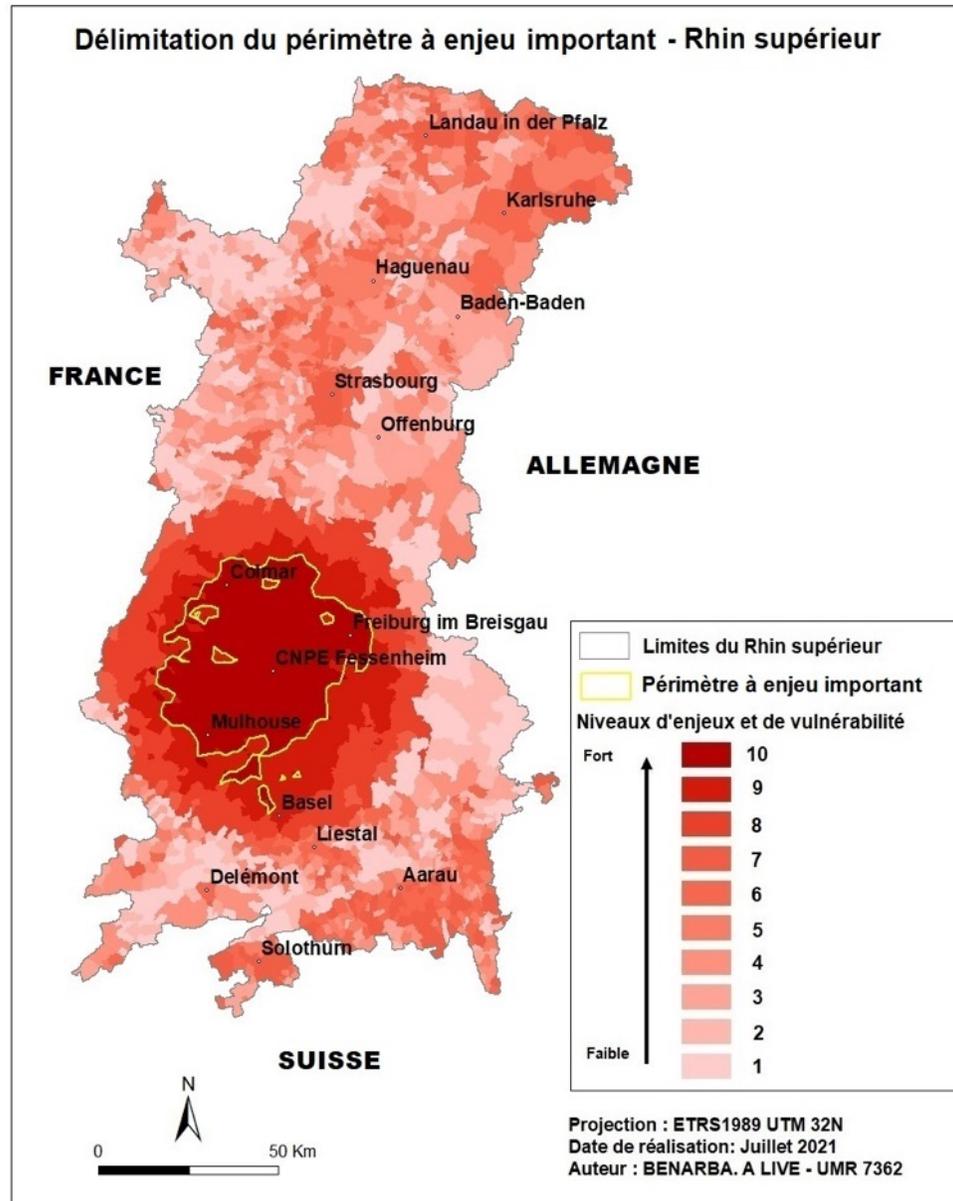


1- Cartographie des espaces à enjeux et de vulnérabilité :



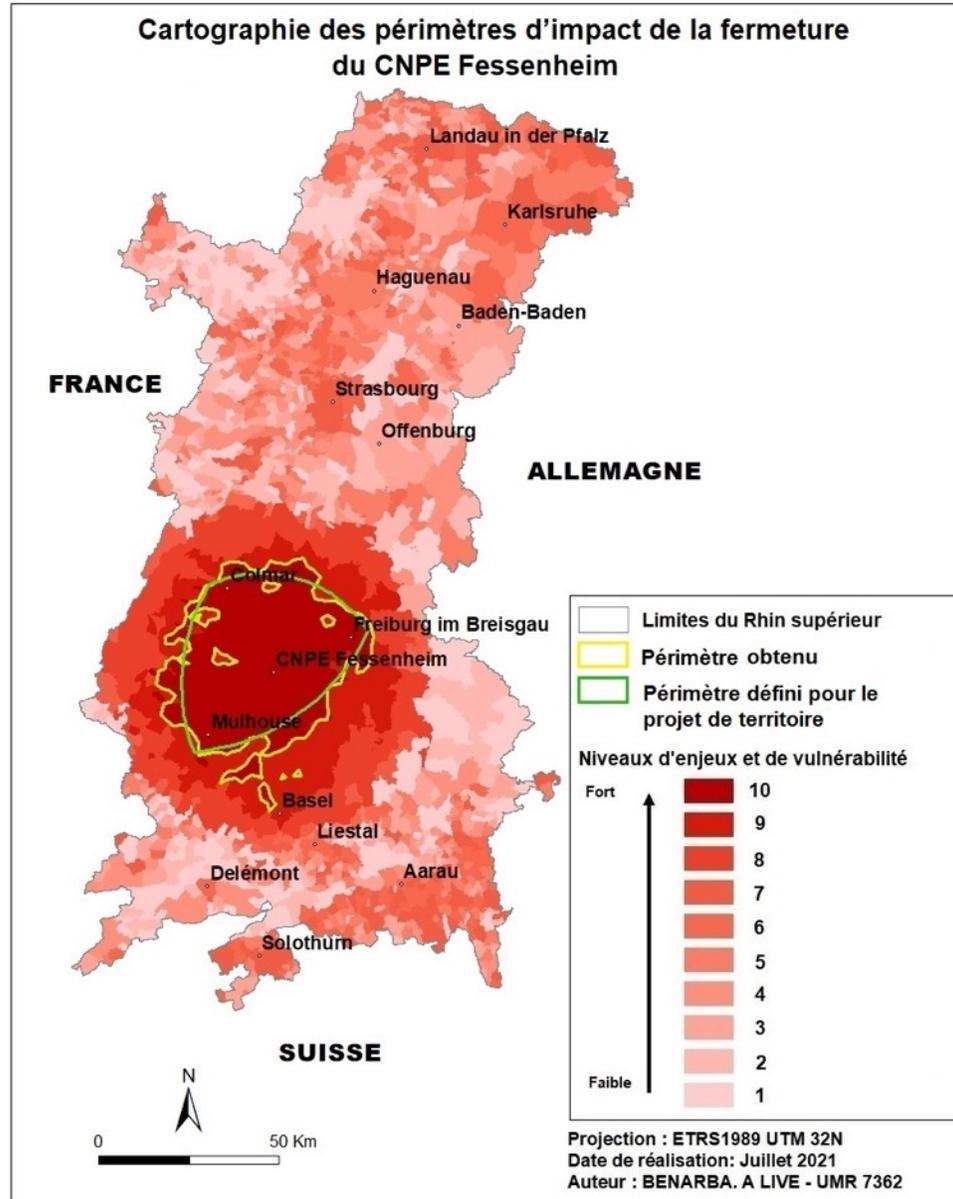
- Une multitude de zonages enjeux et de vulnérabilité suivant la fonction d'éloignement,
- De nombreux enjeux de biodiversité de part et d'autre des frontières
- Des communes privilégiées d'extension urbaine importante,
- L'accessibilité, l'offre en équipement et services à la population (contraintes topographiques, nature rurale de ces communes)

2- Délimitation du périmètre à enjeu important :



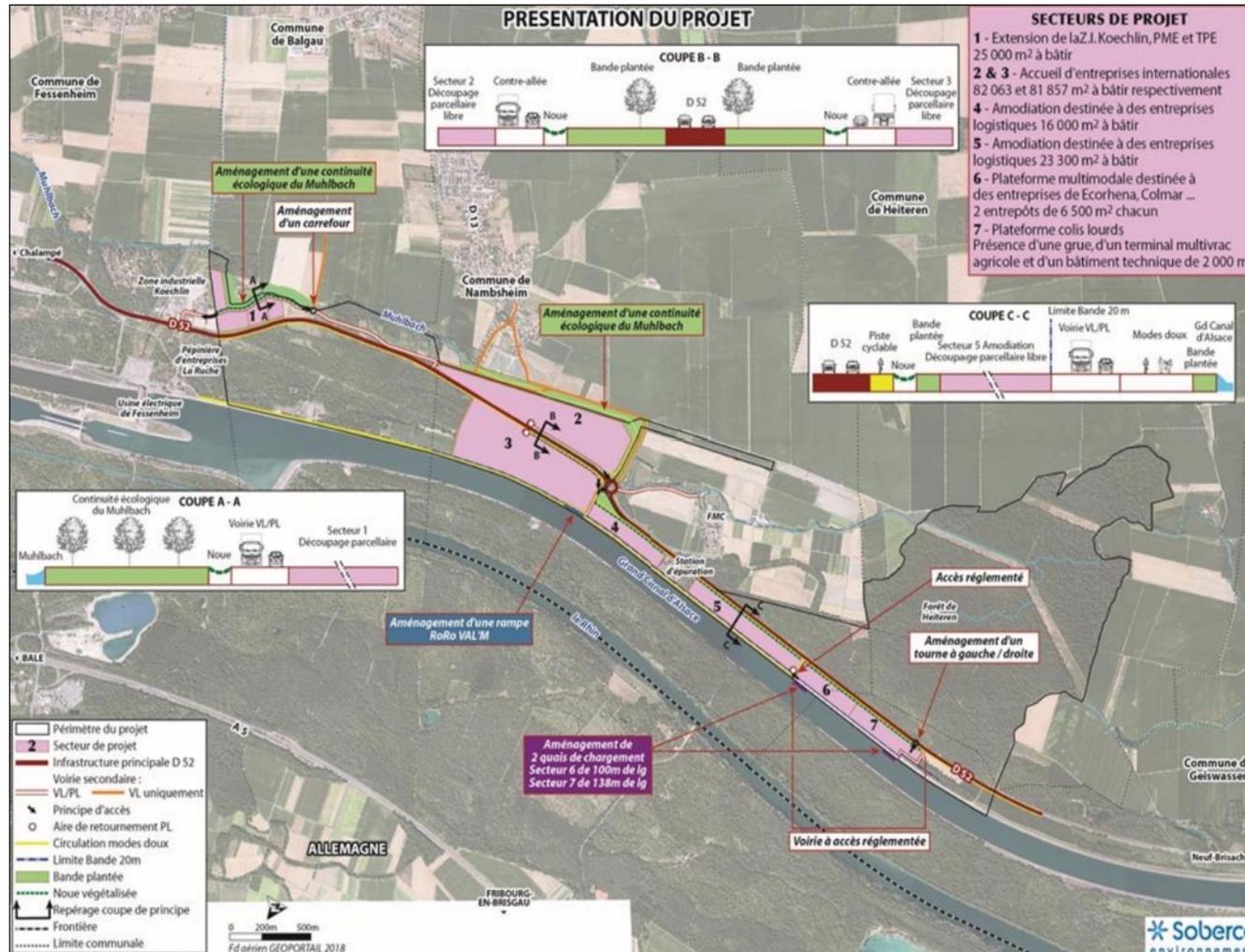
- 153 communes du Rhin supérieur ayant une superficie globale de 214453,7 ha
- Elles se situent sur le fossé rhénan, entre le piémont viticole alsaciens et les prairies et les forêts de conifères près de la région Freiburg (Forêt-Noire).
- Délimitées par trois pôles ayant une forte dynamique industrielle, économique et agricole (Bâle, Fribourg et la vallée de Thann)

3- Comparaison des deux périmètres :



- L'emprise géographique obtenue dépasse celle définie pour le projet de territoire,
- Plusieurs communes se trouvant en dehors triangle Colmar- Mulhouse-Fribourg.
- La nécessité d'accueillir des activités industrielles économiques par le biais des stratégies de développement économique durable

4- Le parc d'activité EcoRhena :



- Initié par les élus de la communauté de commune du Pays de Brisach
- Situé au bord grand canal d'Alsace ayant une superficie initialement estimée à 220 hectares, réduite à 82 hectares en raison de plusieurs contraintes environnementales et enjeux de biodiversité
- Redynamiser le territoire de Fessenheim et favoriser le développement industrialo-portuaire au long de la voie d'eau Bâle-Rotterdam à l'horizon de 2023

- Rhin supérieur : un territoire riche avec des spécificités régionales très marquées
- De nombreux défis face à l'arrêt et le démantèlement du CNPE Fessenheim (la question environnementale, l'emploi et de l'évolution de la démographie
- Révision de l'emprise géographique des impacts avec la mise en place d'une stratégie de développement économique durable qui touchera les territoires impactés,
- Diversification économique, développement des infrastructures, fournir une éducation et des connaissances pour l'innovation, promouvoir la recherche scientifique, création d'emplois dans d'autres secteurs économiques...
- Piloter ces stratégies de développement par des plans de restructuration autour de Fessenheim dans un contexte de transition énergétique (Réseaux intelligents SMART GRID)

- Les conséquences potentielles de la fermeture de la centrale de Fessenheim sont lourdes, d'où la nécessité de l'évaluation des impacts environnementaux et socioéconomiques
- Comprendre et caractériser les enjeux environnementaux et socioéconomiques après la fermeture du CNPE Fessenheim afin de réussir la mise en place d'une stratégie de développement économique durable
- Plusieurs espaces aux enjeux importants n'ont pas été pris en compte dans la stratégie de restructuration économique durable définie dans le projet de territoire
- L'expérience du démantèlement du CNPE Fessenheim pourrait également apporter à la France une opportunité de devenir un nouveau centre de recherche et d'expertise liée à la mise hors service des centrales nucléaires en France, en Europe et dans le monde entier.

**Merci de votre
attention !**

